

3^{ème} Point de Situation - COVID 19

29 MAI 2020

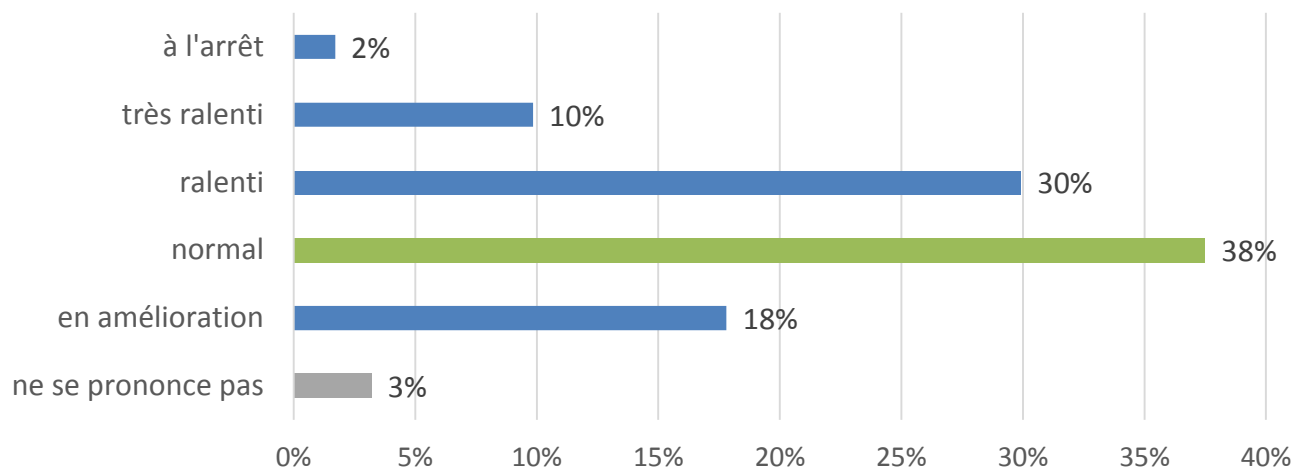
Enquête réalisée auprès de 548 entreprises artisanales du
Bâtiment de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Du 25 au 29 mai 2020



VOUS CONSEILLER
VOUS ACCOMPAGNER
VOUS DEFENDRE



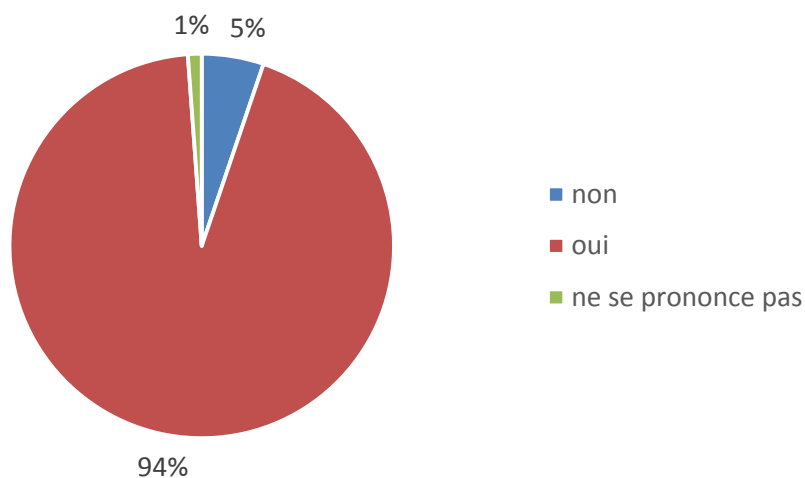
Depuis le début de la crise sanitaire, votre niveau d'activité est-il aujourd'hui :



38% des entreprises ont retrouvé un niveau d'activité normal, et pour il est 18% en amélioration.

Pour 40% il est encore au ralenti, voire très ralenti pour 10% d'entre elles.

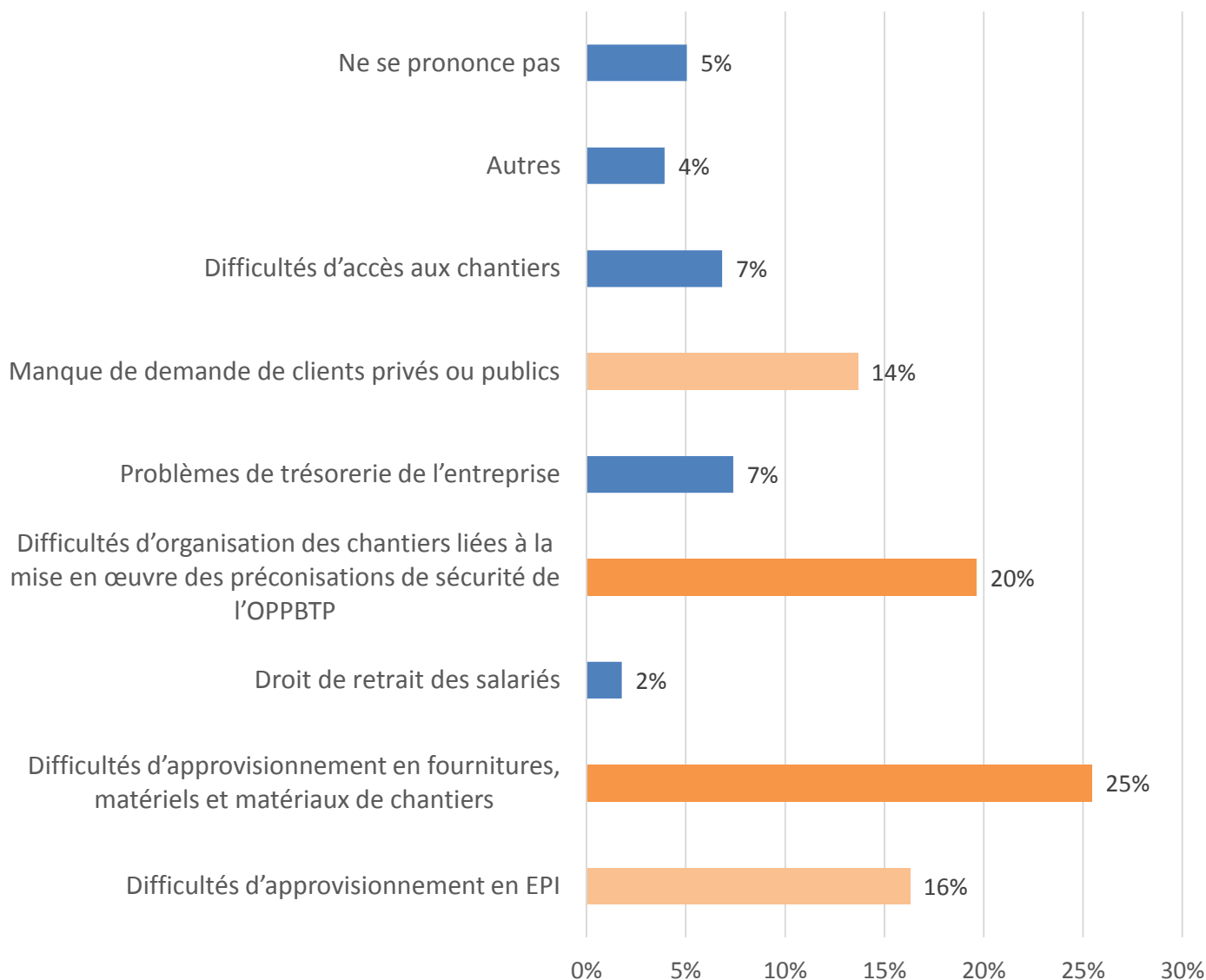
Depuis le 11 mai, avez-vous repris vos chantiers ?



Depuis 11 mai, 94% des entreprises ont repris leurs chantiers.

- pour 46% d'entre eux à 100%
- pour 7% à 90%
- pour 9% à 80%
- pour 7% à 70%
- pour 13% à 50% et moins des chantiers ont repris

Quelles difficultés à la reprise avez-vous rencontrés ou rencontrez-vous ?

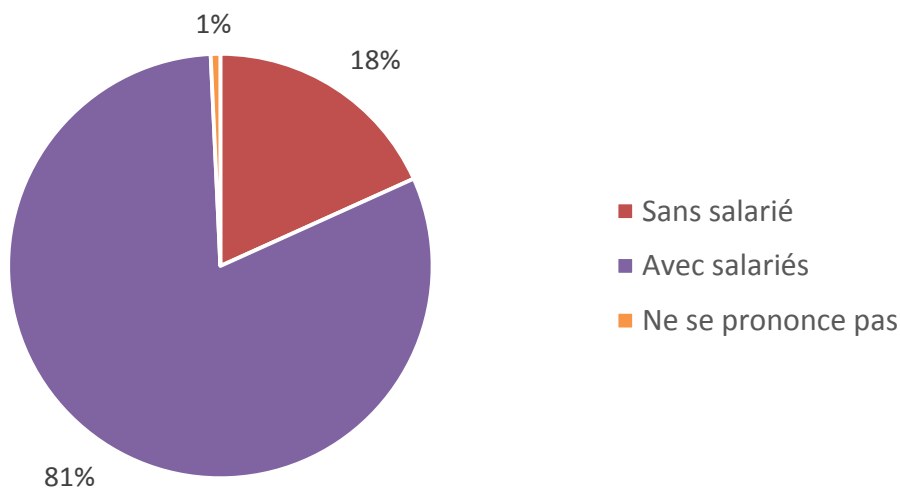


La première problématique rencontrée concerne les difficultés d'approvisionnement en fournitures et matériels de chantiers pour 25% des entreprises.

Puis pour 20%, les difficultés d'organisation des chantiers pour assurer la sécurité et la mise en œuvre des préconisations sécurité de l'OPPBT.

A noter également 16% des entreprises ont des difficultés d'approvisionnement en EPI et 14% manquent de demande de clients privés ou publics.

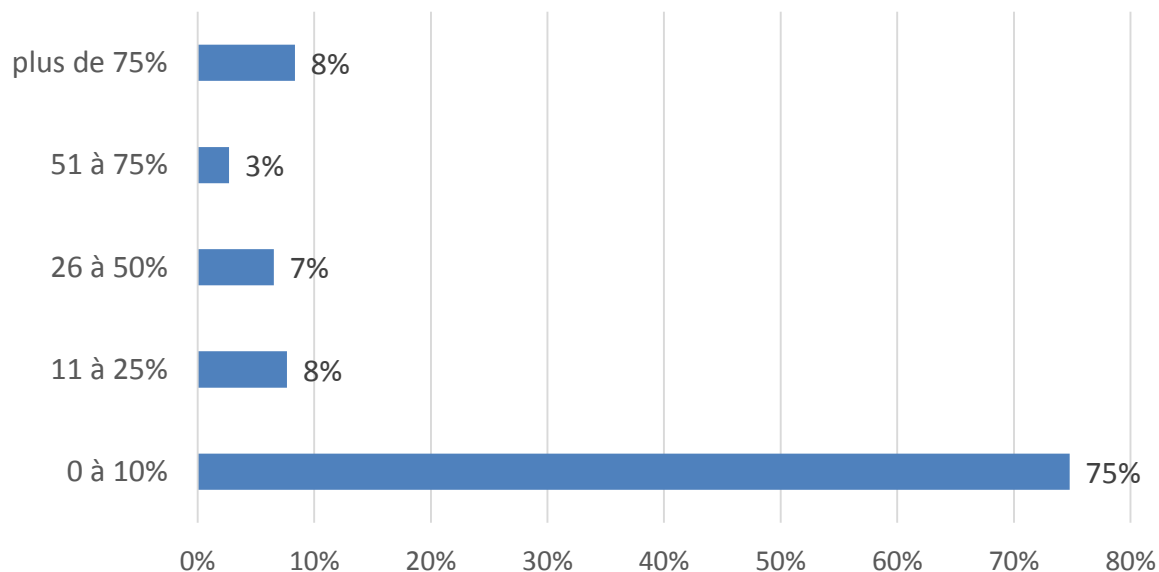
Combien avez-vous de salariés ?



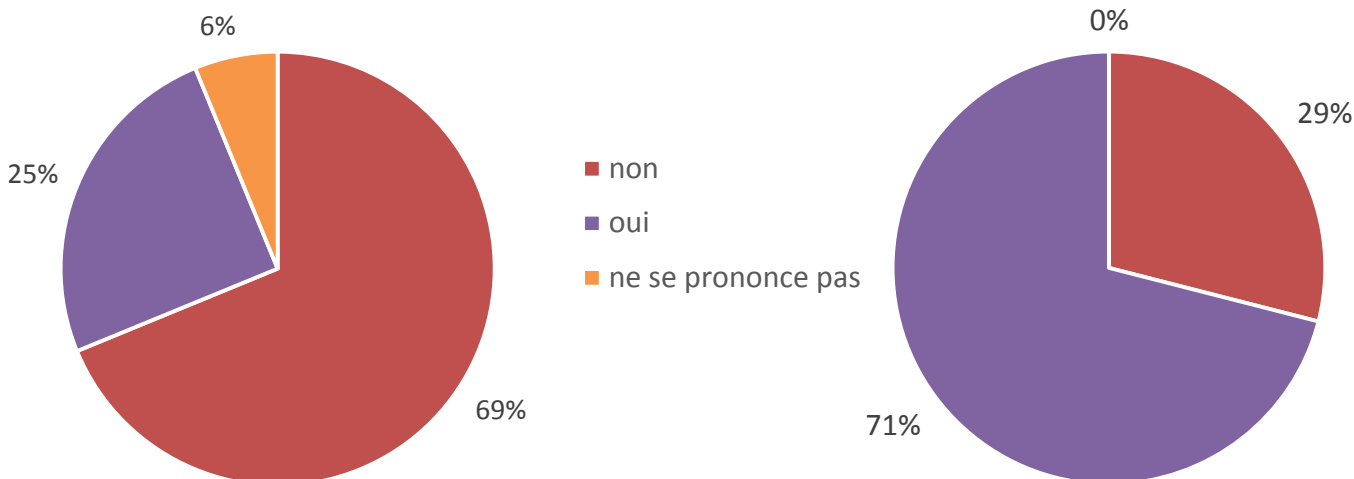
Les entreprises ayant répondu ont majoritairement des salariés. Elles sont 81% dont :

- 8% ont 75% et plus de leur effectif au chômage partiel
- 75% ont entre 0 et 10% de leur effectif au chômage partiel

Salariés en chômage partiel

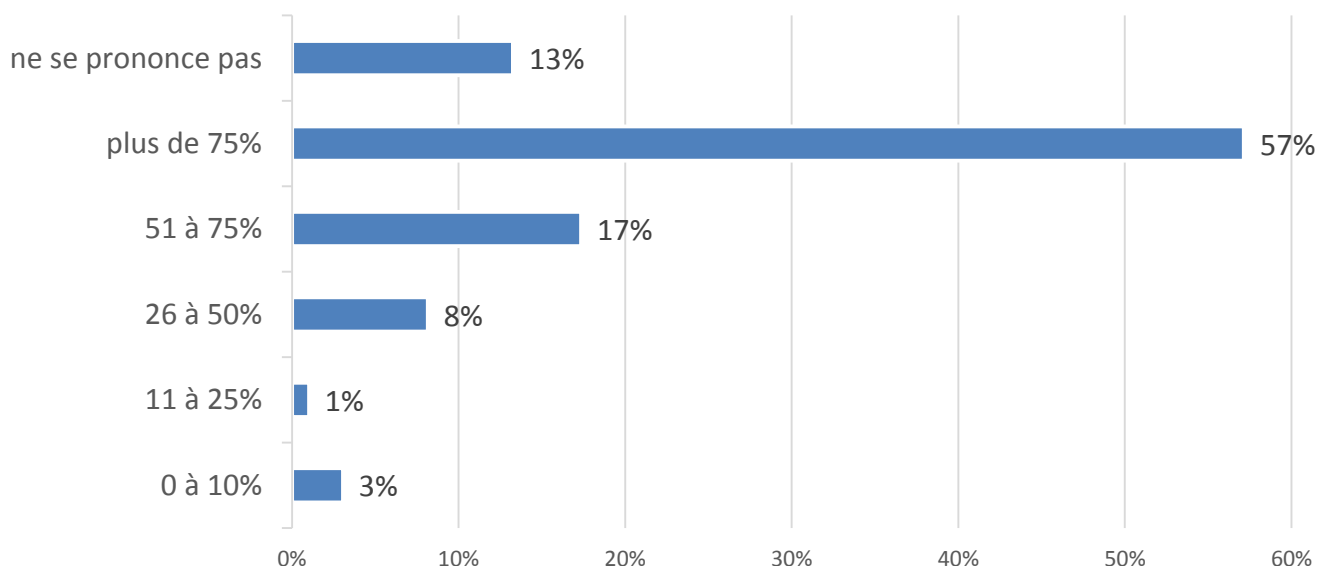


Travaillez-vous avec des acheteurs publics ? Avez-vous pu reprendre ces chantiers ?



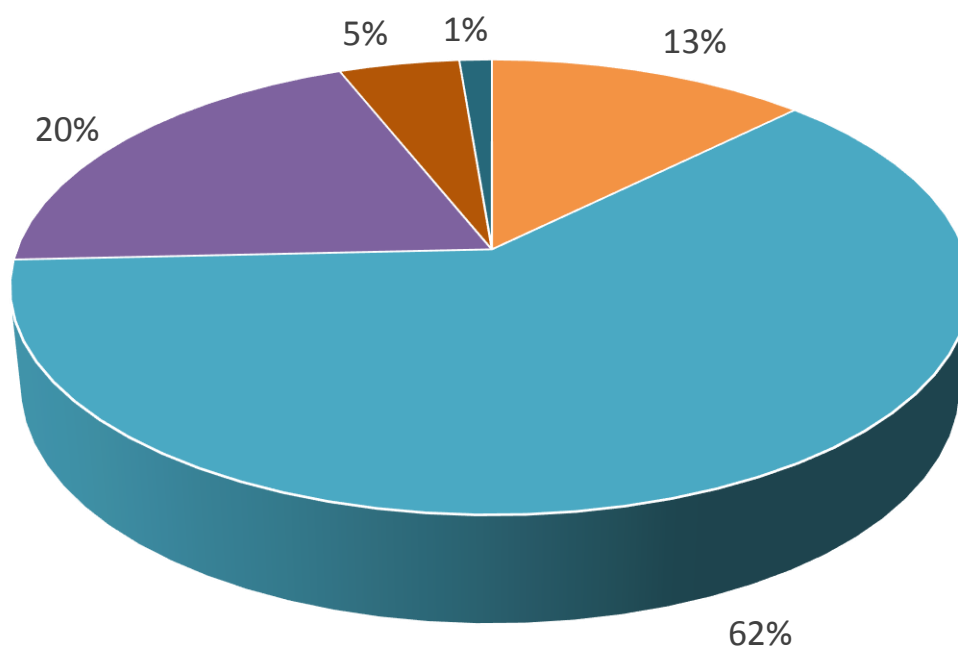
25% des entreprises interrogées ont des chantiers publics dont 71% ont repris.

% des chantiers publics



Les chantiers sont repartis à plus de 75% pour 57% des entreprises.

Suite à cette période difficile, avez-vous confiance en l'avenir pour votre entreprise ?

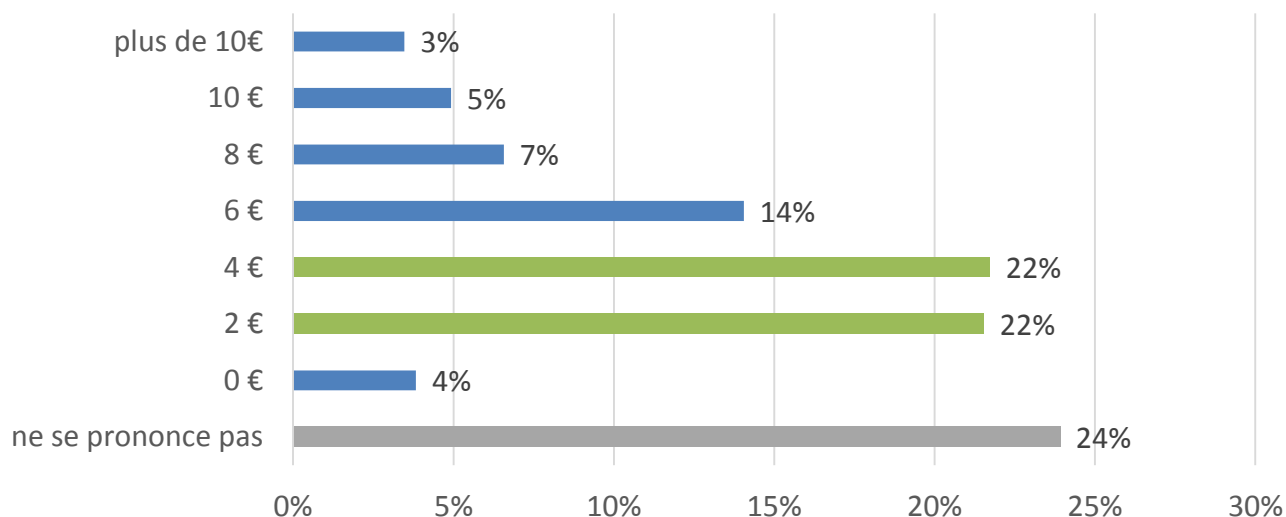


- tout à fait confiant
- plutôt confiant
- plutôt pas confiant
- pas du tout confiant
- ne se prononce pas

75% des entreprises restent confiantes en l'avenir de leur entreprise :

- **13% tout à fait confiant**
- **62% plutôt confiant**

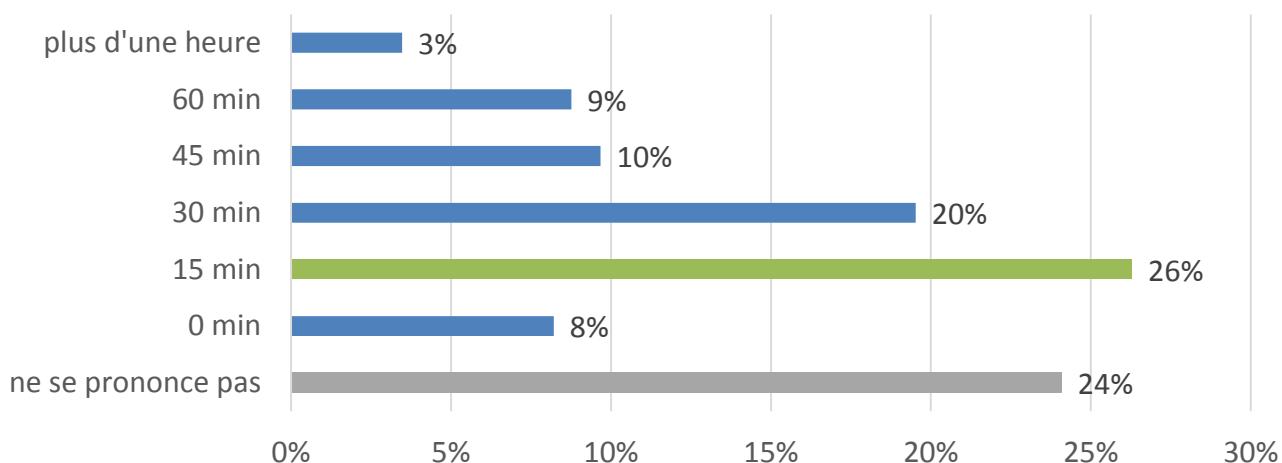
Le coût des EPI Covid-19 - par jour et par salarié



Le coût des EPI Covid-19 est estimé par 58% des entreprises entre 2€ et 6€ par jour et par salarié :

- **2€ pour 22%**
- **4€ pour 22%**
- **6€ pour 14%**

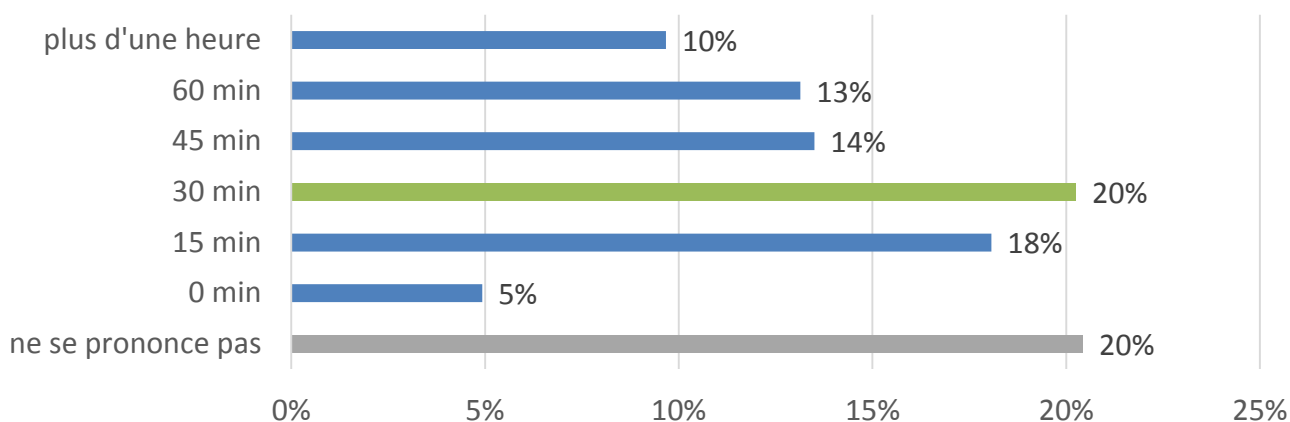
Le temps perdu à cause du Covid-19 - par jour et par salarié



La perte de temps à cause du Covid-19 est en moyenne estimée entre 15 et 30 minutes par jour et par salarié :

- **26 % à 15 minutes**
- **20% à 30 minutes**

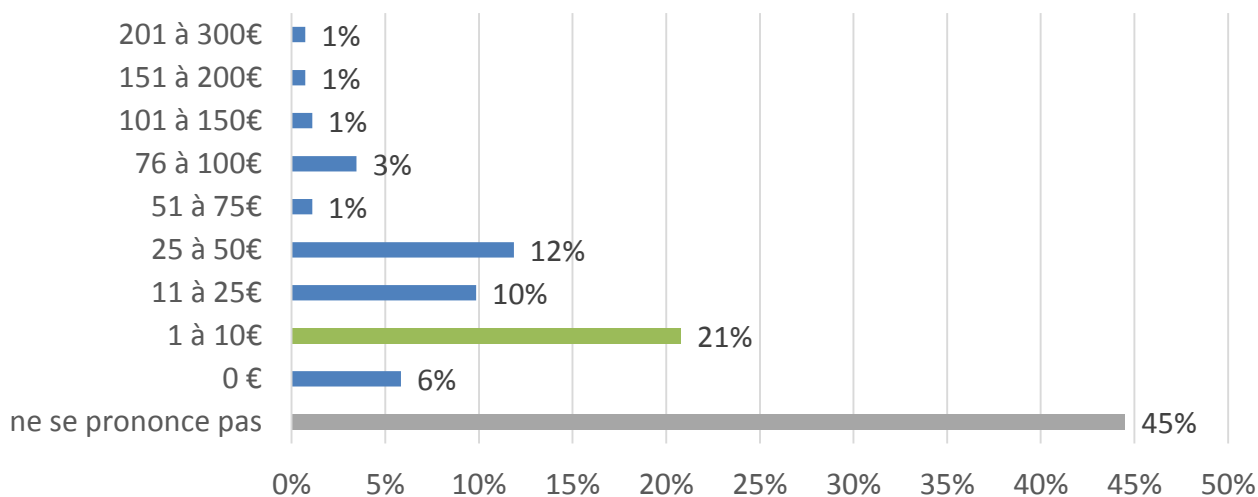
En tant que Chef d'Entreprise, la perte de temps dans la gestion des contraintes Covid-19 (organisation / approvisionnement / planning / relation client / etc...) - par jour



Les Chefs d'entreprises estiment le temps supplémentaire par jour dédié à la gestion du Covid-19 plus important :

- De 15 à 30 minutes pour 38%
- Supérieur à 45 minutes pour 37%

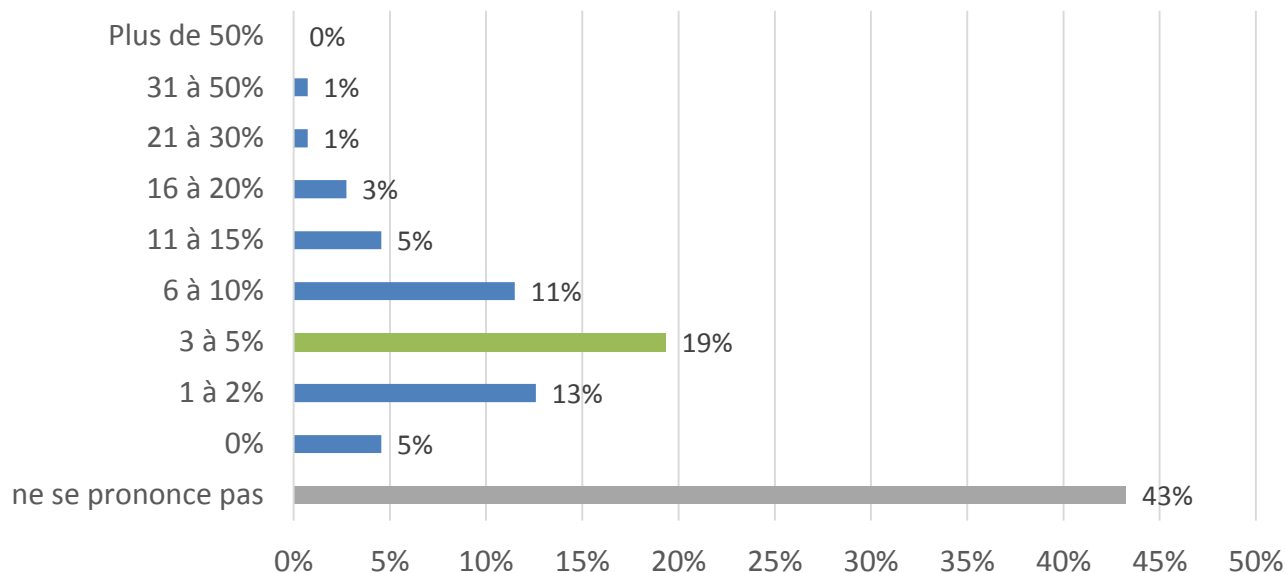
Le coût de l'entretien et de la désinfection des installations, outils et chantiers - par jour



Pour 21% des entreprises, le coût du nettoyage et de la désinfection est estimé à moins de 10€ par jour.

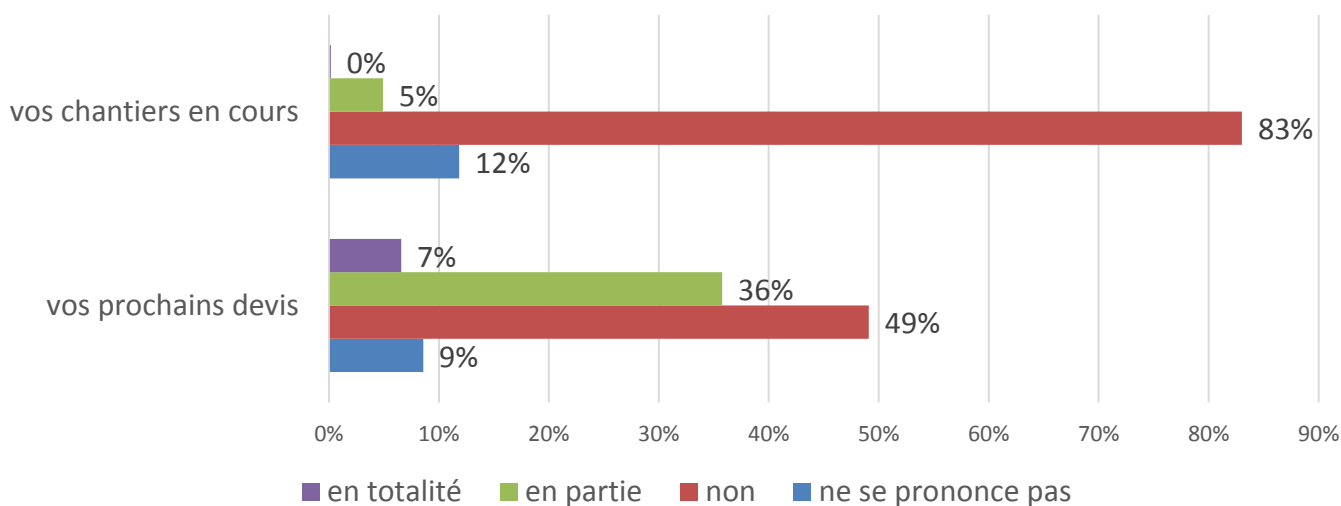
A noter qu'il est encore difficile pour les entreprises d'avoir une estimation précise de ces coûts supplémentaires : 45% ne se prononce pas.

Quelle augmentation, en %, faudrait-il appliquer à votre prix de l'heure pour couvrir ces coûts ?



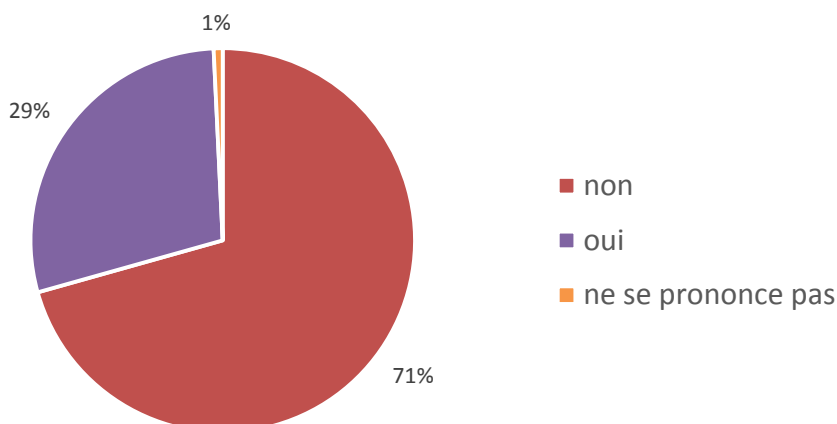
Pour 19% des artisans, il faudrait majorer leur taux horaire de 3 à 5% pour absorber les coûts supplémentaires liés au Covid-19.

Allez-vous répercuter cette hausse sur :



83% des entreprises ne vont pas répercuter ce coût supplémentaire sur les chantiers en cours et 49% ne le répercuteront pas sur les prochains devis. Seuls 7% des entreprises vont appliquer la hausse du prix de l'heure en totalité sur les prochains devis (36% seulement en partie).

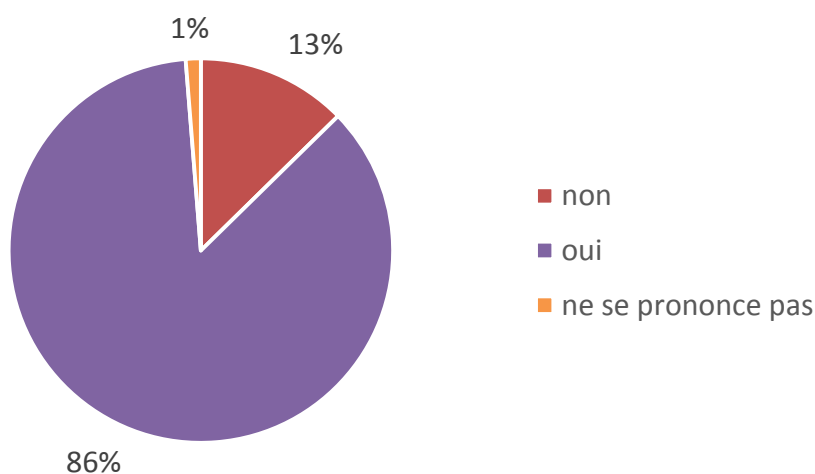
Avez-vous un ou plusieurs apprentis ?



29% des entreprises ont un ou plusieurs apprentis.

Vous avez un ou plusieurs apprentis ...

Allez-vous poursuivre son(ses) contrat(s) ?

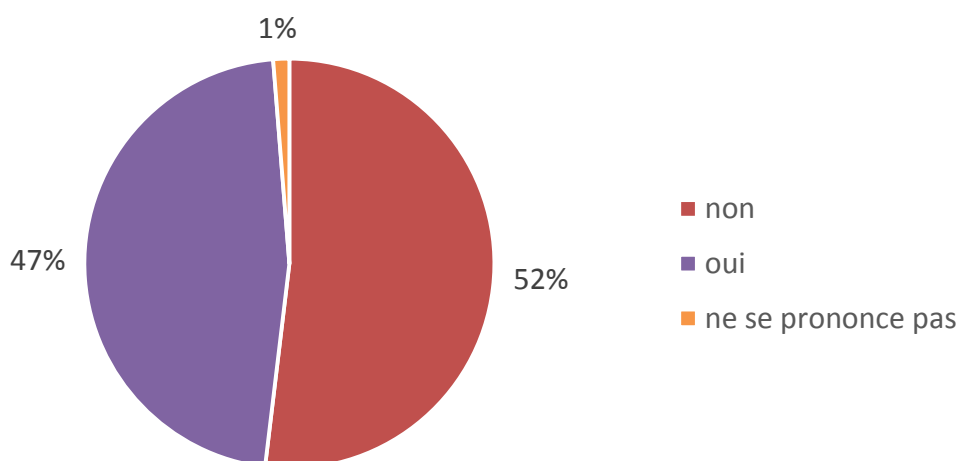


13% vont mettre fin au contrat. Les 2 principales causes ne sont pas attribuées au Covid-19 :

- La fin du contrat
- Le manque de motivation du jeune

Vous avez un ou plusieurs apprentis ...

Seriez-vous prêt à embaucher un autre apprenti ?



47% seraient prêts à prendre un nouvel apprenti.

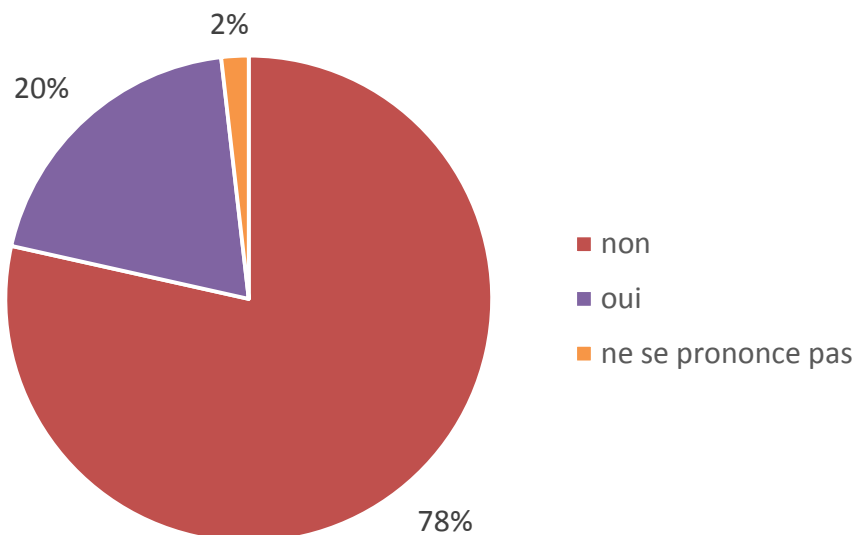
Au-delà des aides financières existantes, à la question « Quelles sont les aides qui vous inciteraient à prendre un apprenti ? » les entreprises proposent :

- Une aide financière supérieure
- L'exonération complète des charges
- Un prime pour le tuteur
- L'aide au recrutement
- L'allongement des aides sur la durée et pour les apprentis plus âgés
- Moins de contraintes sur les chantiers
- Un crédit d'impôt
- Moins de contraintes administratives
- L'aide à la préparation de sécurité

Mais c'est surtout la motivation du jeune qui est mis en avant.

Vous n'avez pas d'apprenti ...

Etes-vous prêt à prendre un apprenti ?

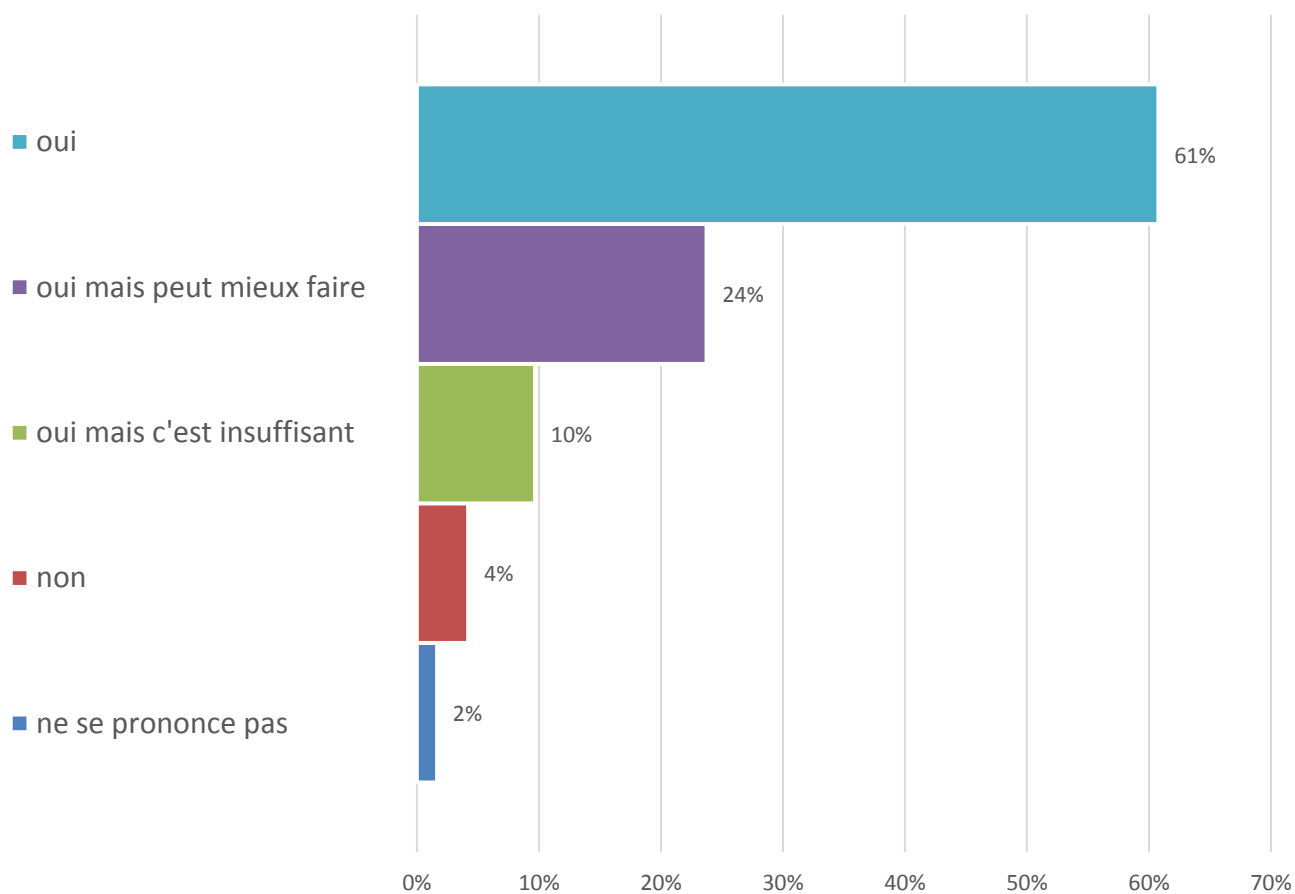


20% des entreprises seraient prêtes à prendre un apprenti.

A la question « Quelles sont les aides qui vous inciteraient à prendre un apprenti ? » les entreprises proposent :

- **Aides financières plus importantes**
- **Allègement des responsabilités de l'entreprise liées au Covid-19**
- **Le profil / la motivation du jeune**
- **Moins de responsabilités en terme de sécurité**
- **Plus de visibilité sur les chantiers**
- **Moins de contraintes**
- **Mettre une période d'essai pour les apprentis**
- **Diminution ou exonération de charges**
- **Aide au recrutement**
- **Plus de souplesse dans les tâches donnés à l'apprenti**
- **Des parcours de formation adaptés aux métiers**
- **Revaloriser les métiers pour attirer les jeunes**

Avez-vous l'impression d'avoir été accompagné depuis le début de la crise du Covid-19 ?



95% des entreprises interrogées estiment avoir été accompagnées depuis le début de la crise du Covid-19, avec des nuances :

- **61% oui**
- **24% oui mais peut mieux faire**
- **10% oui mais c'est insuffisant**



CAPEB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

59 rue de Saint Cyr – CP 404 – 69338 LYON cedex 09

Tél. 04 72 85 06 66

Mail : capeb@capeb-auvergnerhonealpes.fr

www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes